



centre hospitalier "ferdinand - graLL"

PROTOCOLE RETOUR PROGRESSIF A LA NORMALE A L'EHPAD AN ELORN

Le présent protocole est pris en application de l'annonce faite le 14 juin 2020 par le Président de la République et en concertation avec les acteurs de terrain et les représentants des gériatres, à l'appui du protocole ministériel relatif à la phase supplémentaire de déconfinement progressif et sécurisé dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées ne déclarant plus de cas possibles ou confirmés de Covid-19.

La **plus grande vigilance** devra toutefois rester de mise dans la conduite de ces assouplissements, **pour assurer la sécurité des résidents** : l'application systématique des gestes barrières, dans un esprit de responsabilité collective, **et la mise en place de réponses immédiates en cas de suspicion de nouveau cas de Covid-19 au sein de l'établissement (retour à la phase de confinement)** sont les conditions indispensables de cette nouvelle phase de déconfinement.

Ce protocole précise les conditions de sécurité à garantir pour assurer les modalités de déconfinement annoncées dans le communiqué de presse du 15 juin 2020. Il annule et remplace le protocole relatif aux mesures de protection dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées, en vigueur depuis le 20 avril 2020 et actualisé au 5 juin.

Cette organisation reste en corrélation étroite avec l'évolution de la situation sanitaire, sur le territoire et à l'EHPAD An Elorn.

Sont maintenus jusqu'à nouvel ordre :

- Respect strict des gestes barrières et d'hygiène
- Port du masque professionnels et personnes extérieures à l'établissement
- Test PCR en préadmission
- Cellule Covid : médecin co et direction : une rencontre /semaine

Depuis le 5 juin 2020

- ⇒ **Professionnels extérieurs à l'établissement** (à l'exception des paramédicaux déjà présents depuis le 25 mai 2020) :
 - Coiffeuses conventionnées :
 - Organisation des interventions sur secteurs définis à partir de la semaine 25 (15 juin)

A partir du 20 juin 2020 :

- ⇒ **Admissions :**
 - Reprise des visites de pré admission en présentiel dès mise en place IDE coordinatrice (le 2 juillet)
 - Accueil des usagers venant du domicile avec tests réalisés 48h avant l'entrée en EHPAD
 - Pas de confinement à l'entrée et pas de prise de température systématique

⇒ **Visites**

○ **Sans RDV :**

- Entrée par Ker Sav Héol **jusqu'au 5 juillet.**
- Renseignement registre des visites et questionnaire médical
- Port du masque chirurgical (mis à disposition par EHPAD)

○ **2 visiteurs en chambre** simultanément par résident

⇒ **Sorties individuelles**

○ **Ehpad :**

- Autour du parc et accompagnés

○ **Domicile familial :**

- Autorisée dans le respect des mesures barrières (masques, distance, rassemblement)
- Sauf contre-indication médicale

A partir du 22 juin 2020

⇒ **Sorties collectives organisées par l'Etablissement :**

- Avec masque
- Nombre limité par nombre de sièges des véhicules

⇒ **Vie sociale au sein de l'EHPAD :**

○ Repas :

- Poursuite de la reprise des repas en salle de restaurant **puis retour à la normale au 6 juillet 2020 avec distance physique**

○ Animation :

- Augmentation progressif des groupes : 1/3 ; ½ ; 3/4... **puis retour à la normale au 6 juillet 2020**
- Règles de distanciation physique, gel hydroalcoolique avant animation et repas

○ Auxiliaires de vie : reprises possibles des interventions auprès des résidents concernés.

○ Bénévoles animation : retour possible

○ Bénévoles de l'aumônerie :

- Retour : à raison de 2/secteur

○ Messe :

- Organisation en cours avec aumônier : 1 messe/bâtiment dans l'instant

⇒ **PASA**

○ Reprise du PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) :

- Groupe de 9 résidents dans un premier temps avec sectorisation + mesures barrières
- Reprise des repas thérapeutiques dans les conditions sanitaires préventives (mesures barrières...)

○ Augmentation progressif des groupes jusqu'à 14 pour le 06/07/2020

○ Fermeture le 12 juillet.

⇒ **Sectorisation :**

- Arrêt sectorisation des professionnels entre les bâtiments

A partir du 6 juillet 2020

⇒ **Visites :**

- Libres (pas de registre, ni de questionnaire médical)
- Pas de limitation de visiteurs
- Ouverture des 3 accès de l'EHPAD
- Ouverture salon des familles

⇒ **Sorties individuelles :**

- Libres

⇒ **Vie sociale au sein de l'EHPAD :**

- Animation :
 - Reprise des groupes habituels
- Messe :
 - Reprise de la messe

⇒ **PASA :**

- Reprise des groupes jusqu'à 14 résidents participants

L'ensemble de ces mesures restent bien entendu fortement corrélé à l'évolution de la situation sanitaire sur notre territoire.

A Landerneau, le lundi 15 juin

Dr Annie Maout

Hélène Kerguiduff

JM Seymour

Chef de pôle

Cadre de pôle

Directeur pôle